

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement.

Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments).

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et de respecter les recommandations que vous seront faites.

La radiologie utilise des rayons X

Les rayons X sont utilisés en imagerie médicale afin de visualiser l'anatomie du corps humain. Lors d'une procédure de radiologie interventionnelle, ils servent notamment à guider le geste du médecin opérateur. Leur utilisation est donc primordiale pour le bon déroulement de l'intervention.

Le choix de cette technique tient compte de son **rapport bénéfice-risque**. Aussi, toutes les précautions sont prises pour **limiter votre exposition** aux rayons X.

Les doses délivrées sont ainsi généralement **faibles** pour les procédures courantes. Toutefois, il est possible que certaines interventions soient plus compliquées que d'autres, et nécessitent une durée d'exposition plus importante : la dose délivrée pourra alors être plus élevée.

Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, il est indispensable de le signaler au plus tôt, par exemple lors de la prise de rendez-vous ou lors de votre consultation avec le médecin radiologue. Dans certains cas, l'examen pourra alors être reporté.

1. Nature de l'acte

La lymphographie est un examen radiologique qui permet d'opacifier les vaisseaux lymphatiques et les relais ganglionnaires.

Cet examen est réalisé par ponction directe des lymphatiques du dos du pied ou de la région inguinale.

Une lymphographie vous est proposée d'une part pour rechercher l'existence et le siège d'une brèche du canal lymphatique et d'autre part l'obtention du tarissement de la fuite lymphatique par le produit injecté.

Vous pouvez obtenir des précisions en discutant avec le médecin.

2. Déroulement de l'examen

Deux procédures existent :

- A-** Par ponction au niveau du pli inguinal. Le radiologue réalise une échographie de repérage au niveau inguinal, puis une anesthésie locale puis l'injection du produit de contraste lipiodolé avec ponction directe d'un ganglion lymphatique à l'aiguille fine. En fonction du niveau de la brèche le médecin peut être amené à ponctionner des ganglions des deux côtés. Le temps d'examen peut varier (de quelques minutes à 1h30 maximum).
- B-** Par ponction entre les orteils des deux pieds. Le médecin radiologue réalise entre les orteils une injection sous-cutanée de produit anesthésiant mélangé à un colorant bleuté. En fonction du niveau de la brèche il peut être nécessaire de réaliser cette opération pour les 2 pieds. Ensuite, le médecin injecte un produit de contraste lipiodolé dans les canaux lymphatiques après les avoir préparé en faisant de nouveau une anesthésie locale. Cette injection peut durer jusqu'à 1h. A la suite de cette injection, différents clichés seront réalisés. L'examen est souvent assez long car le produit de contraste s'injecte à débit très faible. Un nouveau contrôle radiologique peut être effectué quelques heures après l'examen afin de vérifier la progression du produit dans le système lymphatique.

3. Contraintes préalables et postérieures à l'acte

Apporter le jour de l'examen :

- La demande de votre médecin (ordonnance, lettre...)
- Le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners et IRM)

Pour la procédure B : IL EST IMPERATIF DE MANGER GRAS LA VEILLE ET LE MATIN DE L'EXAMEN.

Après l'examen, après le retour dans votre chambre :

Procédure A : pas de consignes particulières.

Procédure B :

- Vous ne devez pas marcher le reste de la journée qui suit l'examen.
- Vous pouvez boire et manger.
- Vous resterez hospitalisé et vous serez encadré par les membres de l'équipe médicale qui vous surveilleront et vous demanderont des informations supplémentaires.
- Suite à l'examen, vous pouvez avoir un teint gris ou une coloration (par le colorant) des urines pendant 48 heures, ainsi qu'au niveau des pieds pouvant persister pendant 10 jours.

4. Bénéfices escomptés

Localisation de la brèche lymphatique.

Tarissement de l'écoulement lymphatique.

5. Risques, incidents et complications

- Allergie à la Xylocaïne ou au colorant bleu,
- Infections du point de ponction,
- Migration de petites quantités de produit de contraste dans les vaisseaux pulmonaires,
- Une réaction générale au passage du produit de contraste dans la circulation veineuse est possible avec fièvre, frissons, difficultés à respirer. Elle est généralement très transitoire et améliorée par le traitement médical. Elle est exceptionnellement grave, responsable d'insuffisance respiratoire aiguë.

6. Les alternatives

La chirurgie parfois.

7. Aspect financier

- Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).
- A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont indiquées dans le document joint à votre convocation.

Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos de la lymphographie.

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations.

Le jour de votre examen vous serez accueilli(e) par l'équipe médicale et des manipulateurs (trices) qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires. N'hésitez pas à les interroger ainsi que le médecin prescripteur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

Je soussigné(é)

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Après avoir pris connaissance de la fiche d'information et obtenu toutes les informations que je souhaitais, je donne mon accord pour que soit réalisée une lymphographie.

Bordeaux le,

**Pôle imagerie médicale
Groupe hospitalier Sud – Hôpital Haut-Lévêque
Avenue de Magellan 33604 Pessac cedex
Tel.05 57 65 65 44**